

CHEMINS DE FER—*Suite.*

16. Motion pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer une résolution accordant certaines subventions à des compagnies de chemins de fer dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ontario; sur recommandation de Son Excellence; motion pour ajourner le débat sur icelle; rejeté; motion adoptée, 385. Chambre en comité général, 387. Résolution rapportée recommandant que des subventions soient accordées aux compagnies des chemins de fer mentionnées ci-après, savoir:—Baie des Chaleurs, Caraquet, Vallée de la Gatineau, de la grande ligne directe entre l'Amérique et l'Europe, l'International, Vallée de Miramichi, de Montréal et Occidental, de Napanee, Tamworth et Québec, de Québec au lac Saint-Jean, pour un chemin de fer à partir de l'Intercolonial, à Peticodiac, jusqu'à Havelock Corner, N.-B., et pour un chemin de fer depuis Gravenhurst jusqu'à Callander; résolution amendée en retranchant les mots "de la vallée de Miramichi" et en insérant les mots "du Nord et de l'Ouest"; résolution ainsi amendée, adoptée; bill présenté, 402. Voir ci-dessous 17.
17. Bill à l'effet d'autoriser le paiement de subventions pour la construction de certaines lignes de chemins de fer y mentionnées (Sir C. Tupper); ordonné; présenté; lu la seconde fois, 402. En comité général; amendé; examiné; motion pour troisième lecture; amendement proposé de renvoyer de nouveau le bill en comité général; rejeté; bill lu la troisième fois et passé, 401. Par le Sénat, 435. S. R., 441. (46 Vict., chap. 25.) Voir 45-97 *des documents de la session.*

CHEMIN DE FER DU GRAND NORD OUEST DU CANADA, CIE DU:—Voir *Grand Nord-Ouest du Canada, etc.*

CHEMIN DE FER DE LA GRANDE LIGNE DIRECTE ENTRE L'AMÉRIQUE ET L'EUROPE, CIE DU:—Voir *Chemins de fer*, 16.

CHEMIN DE FER DU LAC SAINT-JEAN:—Voir *Lac Saint-Jean.*

CHEMIN DE FER DU NORD DU CANADA, CIE DU GRAND:—Voir *Manitoba et du Nord-Ouest, Cie du chemin de fer.*

CHEMINS ET RÉSERVES DE CHEMINS:—Bill à l'effet de modifier l'acte concernant les chemins et les réserves de chemins dans le Manitoba (M. Royal); ordonné; présenté, 216. Lu la seconde fois, 310.

CHENAL À NAVIRES ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC:—Voir *Montréal, havre de*, 2, 3.

CHEVROTIÈRE, O. C. DE LA:—Voir 98 *des documents de la session.*

CHIGNECTOU, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE TRANSPORT MARITIME (LIMITÉE):—Pétition demandant la passation d'un acte qui l'autorise à augmenter son capital, 33. Avis, 78. Bill, 80. Renvoyé au comité, 126. Rapporté, avec amendements, 214. En comité général; rapporté, 223. Passé, 224. Par le Sénat, avec amendements, 298. Examiné; adopté, 307. S. R., 439. (16 Vic., chap. 60.)

CHINOIS:—Motion (par M. Shakespear), que dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient de promulguer une loi semblable en principe à celle actuellement en vigueur en *Australie* et qui est intitulé: "*Influx of Chinese Restriction Act, 1881;*" Débat sur icelle ajourné, 157. Repris; motion pour ajourner de nouveau le débat retirée; motion rejetée, 270. Voir 151 *des documents de la session.*